



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question écrite n° 17133

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il est exact qu'une étude de ses services aurait établi que l'ISF ait fait perdre 11 milliards d'euros de capitaux à la France dans ces cinq dernières années, ainsi que cela a pu être lu dans la presse.

Texte de la réponse

En réponse à des questionnaires des commissions des finances du Sénat et de l'Assemblée nationale, le ministre a transmis des études approfondies et actualisées relatives aux délocalisations des contribuables à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). En pratique, l'évaluation du capital ayant quitté la France correspond, d'une part, aux bases déclarées avant le départ pour les personnes qui ne sont plus redevables après leur départ et, d'autre part, à la variation des bases déclarées pour les personnes qui restent redevables de l'ISF après leur départ. A ce titre, la perte de bases imposables peut être évaluée à 7,3 milliards d'euros pour la période 1997-2001. L'évolution de la perte en capital liée à ces départs doit aussi inclure les montants des capitaux exonérés d'ISF. Or la valorisation de ceux-ci n'est pas systématiquement prévue lors de la souscription de la déclaration d'ISF. Cette évaluation peut être obtenue soit au moyen de la déclaration ISF pour les cas où la valorisation des biens est demandée, soit au moyen de la déclaration des plus-values en report déposée éventuellement au moment du départ, étant précisé que le capital social qui y est déclaré peut correspondre en tout ou partie à des bases déjà mentionnées à l'ISF.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17133

Rubrique : Impôt de solidarité sur la fortune

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 2003, page 3094

Réponse publiée le : 27 octobre 2003, page 8203